

**Notes de la séance de la Commission d'établissement de Villamont¹
Jeudi 18 septembre 2014, de 20h00 à 22h00**

Collège de Villamont

- Parents :** Mmes Francine **Cherbuin**, Corinne **Kibora-Follonier**, **Anouchka Roman Dardano**, M. Olivier **Crochat**
- Professionnels :** Mmes Florence **Borel**, Gabrielle **Henry**, Marie-Claire **Maurer**, Anne **Winterhalter**, MM. Bernard **Padrun**, Philippe **Nicollier** (directeur)
- Autorités politiques :** Mme Maria **Valesco**
- Organisations :** Mmes Marika **Bragança**, Janine **Overnay** , MM. Joël **Luthi**, Jean-Marc **Gerber**
- Excusés/absents :** Mmes Anne-Françoise **Decollogny**, Françoise **Longchamp**, Céline **Misiego**, M. Grégoire **Yersin**

1. Accueil

M. Nicollier ouvre la séance en accueillant Mme Marie-Caroline Maurer et en excusant Mme Longchamp et M. Grégoire. Mme Decollogny est remplacée par Mme Bragança. On est sans nouvelles de Mme Misiego (Pro Juventute, remplaçante potentielle quart associatif). Mme Zaugg Brunner a démissionné ainsi que Mme Annaheim et M. Schmidt.

2. Adoption du PV du 4 juin 2014

Mme Cherbuin, MM. Luthi, Schmid et Gerber étaient présents contrairement à la liste de présence établie. Le PV est adopté avec ces modifications.

3. Présidence

M. Ph. Nicollier désire qu'un président soit élu lors de cette séance et c'est M. Olivier Crochat qui accepte de prendre cette fonction. Il est élu par acclamation.

M. O. Crochat dans son nouveau rôle de président propose de passer en revue les différents points du PV du 4 juin :

- **Nouveau règlement** : il a été envoyé à la DGEO à mi-juillet ; la direction est sans nouvelles depuis. C'est l'ancien règlement qui est en vigueur pour le moment. Si ce nouveau règlement devait tarder, l'ancien serait appliqué jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- **Préparation du semestre à venir** : Mme F. Cherbuin s'est occupée de la publication d'un flyer pour la soirée des parents du 27 novembre. Il a été distribué à la journée d'accueil pré-rentree (Villamont et St-Roch) ainsi qu'à la soirée des parents de 7^{ème} la semaine passée. Pour tous, un courrier sera distribué aux parents via les maîtres de classe avec demande de réponse. Le groupe de travail en charge décidera de sa forme et de la date de distribution.
- **Accueil des nouveaux élèves** : à Villamont, beaucoup de monde, bon feed-back, l'accueil a été très apprécié au réfectoire. A Saint-Roch, des élèves sont venus pour présenter les lieux. Le besoin de cet accueil est évident.
M. Luthi apprécie l'accueil par les élèves qui donnent des trucs sympas à leurs pairs. Deux mères se sont montrées intéressées par la commission d'établissement. Il propose de prévoir un petit cadeau pour remercier les élèves bénévoles.

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



- **Rentrée scolaire** : Une nouvelle formule pour l'accueil le lundi matin a été mise en place : M. Nicollier a rassemblé tous les élèves de Villamont, puis de Saint-Roch pour leur adresser un mot ; les élèves sont ensuite partis avec leur maître de classe respectif.
- **Boîte mail de la Commission** : Mme Maurer en est responsable (cet.villamont@gmail.com).
- **Filière hockey** : M. Nicollier préside la commission dans laquelle tous les acteurs sont représentés. Il s'agit surtout d'effectuer le suivi des élèves. M. Gerber précise qu'à Lausanne, il y a également une filière danse, musique et foot. Il propose d'aller voir un entraînement ; M. Nicollier pense qu'il serait bien pour commencer de limiter aux classes qui ont des élèves hockeyeurs. Il s'agit de 22 élèves. Comment valoriser cette structure ?
Fait-on l'annonce des matches dans l'établissement ? Les hockeyeurs en ont-ils envie ? Un match exhibition à Malley peut être envisagé. M. Nicollier va relayer cette proposition à la prochaine séance COPIL (2 octobre).
- **Pique-nique** : il a eu lieu à Saint-Roch la dernière semaine d'école. Mme Winterhalter pense que c'est trop tard et qu'il faudrait l'avancer dans l'année. Seuls les élèves de 7^{ème} et 8^{ème} ont participé. Les 9^{ème} et 11^{ème} n'étaient pas intéressées, mais ils aimeraient bien faire quelque chose pour eux, mais quoi ?
- **Délégués** : les 2 bâtiments fonctionnent individuellement car les besoins et les possibilités sont différents. A Saint-Roch, les délégués doivent chercher dans leur classe des camarades intéressés à participer à un groupe de travail : en projet, une fresque et la fête de Noël. Le moyen de collaborer entre les 2 collèges n'a pas encore été trouvé, mais les idées passent d'un bâtiment à l'autre.
Des délégués sont-ils intéressés à participer à nos réunions de commissions ?
Le super-délégué, par exemple, pourrait assister à l'une ou l'autre des séances : Mmes Maurer et Winterhalter vont sonder le terrain à la prochaine réunion des délégués.
Concernant les PV de ces séances, il n'est pas jugé nécessaire de les faire parvenir à la Commission chaque fois, mais seulement lorsqu'il y a une demande de la part des élèves.
Serait-il possible de prélever un montant sur le budget de la Commission pour un projet des délégués ? Le budget s'élevant à CHF 1'000,- par année, il est difficile de l'envisager car la Commission aura des frais pour sa soirée de parents. M. Luthi a profité de l'argent restant sur le budget précédant pour acheter des jeux.
Lors de chaque séance de comité, un point de situation sera donné par les 2 enseignantes concernées.
La Commission sera toujours informée à l'avance en cas de participation de délégués à une séance.
- **L'éducation au service des parents** : un memento a été édité et distribué il y a une douzaine d'années ; puis un autre a été rédigé en collaboration avec les préfets et remis au goût du jour. Il a été distribué il y a environ 2 ans. Mme Kibora-Follonier se charge de retrouver un exemplaire de chaque afin que M. Crochat puisse en prendre connaissance. Lors de la séance des Commissions d'Établissements lausannois (13.11.14), Il profitera de proposer que cette brochure soit rééditée dans le cadre lausannois.
- **Événements rassembleur**: Un vide-grenier a eu lieu le 30 août et a rencontré un plein succès. Des stands de nourriture (restaurateurs du quartier, élèves avec stands de desserts), des musiciens, l'association PROP VELO ont contribué à cette réussite.
Le Collectif Vinet-Beaulieu propose également la fête de la Saint-Nicolas le 6 décembre (thème : "Osez les livres!") et les traditionnelles fenêtres de l'Avent. Un goûter préparé par les dames du quartier sera servi à tous. Les délégués pourraient mieux relayer ces événements auprès de leurs camarades. Mme Maurer remarque que ce genre de manifestations n'est pas rassembleur à Villamont, car beaucoup d'élèves viennent de Prélaz et ne se sentent pas concernés. Par contre, le bal a beaucoup de succès à Villamont ; la disposition des bâtiments se prête bien à cela, alors qu'à Saint-Roch de mauvaises expériences ont été faites. Des éléments perturbateurs de l'extérieur sont venus se greffer à la fête.
Des tournois internes qui rassemblent les 2 collèges sont organisés chaque année : Volley, foot, basket... Les équipes gagnantes participent aux tournois inter-établissements lausannois.



Le groupe PSPS organise des activités : la prochaine est la journée « Oser tous les métiers » (JOM) en novembre.

Que faire pour les 9-11^{ème} à Saint Roch ?

4. Divers

- Le groupe de musique La Banda qui répète à Saint-Roch ne donne plus signe de vie. Sont-ils sur le déclin? M. Padrun se charge de prendre de leurs nouvelles. Par contre, du côté de Villamont, les Fifres et Tambours se portent très bien.
- Concernant les demandes faites à la Ville ? Où en sont-elles ? (casiers, toilettes ?) Les toilettes du rez-de-chaussée de Saint-Roch sont régulièrement vandalisées par on ne sait qui. Elles sont fermées par le concierge quand les limites sont dépassées. M. Nicollier suggère que la Commission écrive régulièrement à la Ville avec copie à la Municipalité pour les relancer. Il faut préciser que les travaux dans les salles de gym passent en priorité. Mme Valasco s'engage à contacter M. Tosato et M. Martinet à ce propos. Il est relevé que lorsque les bâtiments sont en bon état, les élèves sont plus respectueux ; preuve en est faite à Villamont.
- Tablette et smartphone : Comment en gérer leur bon usage ? Pour l'instant, les élèves n'utilisent que le matériel fourni par l'école et n'ont pas droit à leur propre matériel. Celui de l'école est limité aux sites autorisés et l'enseignant surveille le travail des élèves.
- Pétition concernant la sécurité autour du collège de Saint-Roch : il a eu une interpellation urgente de Mme Decollogny à la Municipalité. Nous sommes en attente d'une réponse, mais des limitations de vitesse à 30 km/h ont été peintes dans le quartier.
- Réfectoire : certains parents se demandent si leur enfant utilise bien l'argent pour acheter un bon-repas. On pourrait imaginer que les responsables donnent quittance du paiement ou signent dans l'agenda. Mme Borel se renseigne pour le cas de Saint-Roch.

Agenda

Soirée des parents : jeudi 27 novembre à 20 h à Villamont

Prochaine séance : jeudi 4 décembre 2014 à 20 h à Villamont.

23.10.14/SEPS

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 15
fax 021 315 60 04
celimanna.masiello@Lausanne.ch